

Quel air est-il ?

Bulletin d'information sur la Qualité de l'Air en Picardie

n°79
mars 2012

1^{ère} Journée
d'Echanges
Air-Climat-Santé

2012

29 mars 2012

Ensemble pour
une nouvelle "Air" ...

Invitation

Atmo
PICARDIE
Qualité de l'air

Programme en dernière page



AIR CLIMAT SANTE : du global au local !

La qualité de l'air est au centre de la préoccupation des pouvoirs publics à tous les niveaux de l'organisation de la vie en société ! C'est ce constat incroyable, inquiétant et enthousiasmant à la fois que je me faisais en suivant les âpres débats du congrès mondial de Durban. L'activité humaine et la pollution qu'elle génère mettent en danger l'air que nous respirons et la couche d'ozone qui permettent la vie sur Terre!!!

Au niveau de notre pays et de notre continent, les conclusions du Grenelle 2 et la condamnation de la France par la commission européenne sur la qualité de l'air révèlent les difficultés, les contradictions et l'importante mise à niveau que devront réaliser la France et les Français dans ce domaine.

Dans notre région Picardie, le plan Climat-Santé élaboré et voté par le Conseil régional, souligne nos spécificités comme les conséquences néfastes des phytosanitaires utilisés par l'agriculture intensive ou des pollutions dues à la circulation continue des poids lourds sur l'autoroute A1.

Enfin, la nouvelle priorité mise à jour par le Grenelle 2 est la qualité de l'air intérieur. Elle ouvre un champ d'investigation gigantesque avec l'objectif d'améliorer la qualité de l'air, donc la vie et la santé de nos concitoyens.

J'ai souhaité que l'équipe d'Atmo Picardie puisse organiser un forum d'échanges sur ces thèmes d'actualité au cœur de notre métier et de nos missions d'association agréée de surveillance de la qualité de l'air.

Je souhaitais inviter tous nos partenaires industriels et collectivités locales afin de partager avec eux, tout en les informant des implications concrètes des problématiques régionales, européennes et mondiales.

Madame la Sénatrice et conseillère régionale, Laurence Rossignol, ayant participé au congrès mondial de Durban, nous rendra compte de sa mission. Monsieur Bouvier, directeur du Laboratoire Central de Surveillance de la Qualité de l'Air (LCSQA installé dans les locaux de l'INERIS) présentera les enjeux français et européens. Monsieur le Vice-Président du Conseil régional de Picardie chargé de l'environnement, François Veillerette, développera les axes d'actions du plan Air Climat Santé picard.

Enfin, les équipes "Météologie" et "Etudes" de l'association animeront les ateliers d'échanges et de perspectives avec vous.

Je suis heureux de vous inviter à venir participer à cette première journée d'échanges d'Atmo Picardie, le 29 mars prochain à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat à Boves.

Venez nombreux!

Eric MONTES
Président d'Atmo Picardie



Quel air est-il ?

Bulletin d'information de l'Association
pour la Surveillance de Qualité de l'Air en Picardie

44 rue Alexandre Dumas - CS 49010
80094 Amiens Cedex 3
Tél. : 03 22 33 66 14 - Fax : 03 22 33 66 96
E-mail : mail@atmo-picardie.com - www.atmo-picardie.com

Directeur de publication : Eric Montes
Rédacteur en chef : Sylvie Taillaint

© mars 2012

ISSN : 1287-1028 - Dépôt légal 1^{er} trimestre 2012 - Imprimé sur du papier recyclé

Inscriptions :
par téléphone au **0 344 544 344** ou
par mail **contact@presstance.com**

La Taxe Générale sur les Activités Polluantes

Généralités

La Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) est née le 1^{er} janvier 1999 de la fusion des éco-taxes ADEME.

La TGAP est due par toute installation autorisée qui émet des substances polluantes dans l'atmosphère; elle vise à limiter l'émission de ces substances par le biais d'une fiscalité incitative.

Celle-ci traduit l'application du principe "pollueur-payeur". Ce principe suggère que les dommages causés à l'environnement par l'activité de certaines entreprises doivent faire l'objet d'une taxation spécifique, ayant pour effet de renchérir leur coût. Le but ultime est de dissuader ces entreprises de se livrer à de telles pratiques.

Qui est concerné ?

Les installations classées soumises à autorisation dans les catégories suivantes :

- installations de combustion de puissance thermique maximale supérieure ou égale à 20 MW,
- installations d'incinération d'ordures

ménagères de capacité supérieure à 3 tonnes par heure,

- installations n'entrant pas dans les deux catégories ci-dessus mais rejetant en une année plus de 150 tonnes d'un ou plusieurs des composés présentés dans le tableau ci-dessous,

- installations n'entrant pas dans les deux premières catégories mais rejetant plus de 50 tonnes de poussières totales en suspension.

Attention: toute entreprise atteignant ce seuil de 50 tonnes est soumise à la taxe dès la 1^{ère} tonne de poussières totales en suspension émise.

Modalités d'application

L'objectif de la TGAP est de contribuer à réorienter les comportements. Une fiscalité adaptée peut encourager les entreprises à adopter des modes économiques plus respectueux de l'environnement.

Cela se traduit par un ensemble d'exonérations ou de minorations de taxes pour les entreprises qui se sont engagées dans certaines démarches favorables à la protection de l'environnement.



La TGAP vise à limiter les rejets dans l'air

Les redevables sont tenus spontanément de procéder à la déclaration du montant de la taxe due.

Exonération et réduction

Les cotisations, contributions ou dons de toute nature, versés au profit d'une association de mesure de la pollution atmosphérique agréée par le ministère chargé de l'Environnement et dont l'exploitant est membre, sont déductibles de la taxe.

Les installations concernées doivent être situées dans la zone surveillée par ledit réseau.

Cette déduction peut se faire dans la limite de 171 000 € ou à concurrence de 25 % des cotisations de taxes dues.

En Picardie en 2011, 51 industries ont fait le choix de nous reverser tout ou partie de leur taxe et ainsi elles participent au développement des missions de surveillance des polluants atmosphériques, d'information et de sensibilisation du grand public et des scolaires.

En 2011, la TGAP représentait 33 % du budget d'Atmo Picardie. ■

Modalités d'application de la TGAP pollution atmosphérique

Substances émises dans l'atmosphère	Taux 2010 (€/tonne)	Taux 2011 (€/tonne)	à partir de 2012 (€/tonne)
Oxydes de soufre et composés soufrés	44,67	45,34	45,34
Acide chlorhydrique	44,67	45,34	45,34
Oxydes d'azote et composés oxygénés de l'azote sauf protoxyde d'azote	53,60	107,2	160,8
Protoxyde d'azote	67,01	68,02	68,02
Hydrocarbures non méthaniques, solvants et autres COV	44,67	45,34	45,34
Poussières totales en suspension	85,34	86,62	86,62

Atmo Picardie et les industriels : témoignages

Préambule

Atmo Picardie collabore avec différentes sociétés et industriels.

Certains d'entre eux siègent d'ailleurs à notre Conseil d'Administration et

font appel à nos diverses compétences pour répondre à leurs exigences réglementaires.

Les industriels soumis à la TGAP peuvent également décider de soutenir financièrement l'association.

Exemples de collaboration

- Atmo Picardie procède à la mesure des retombées atmosphériques dans les eaux de pluie pour les industriels.

Entretien avec Florent MITELET, Directeur Qualité/Sécurité/Environnement de la SAGEB (Société Aéroportuaire de Gestion et d'Exploitation de Beauvais)

Gestion et exploitation des infrastructures aéroportuaires. Accueil de l'aviation commerciale et de loisir. Assistance des compagnies aériennes.



Que pensez-vous du mode de gouvernance d'Atmo Picardie, association loi 1901 dirigée par 4 collèges à pouvoir égal ?

“Il permet de fournir des analyses fiables, sans conflit d'intérêt et avec la plus grande impartialité.

Avez-vous une obligation de surveillance de la qualité de l'air aux abords de l'aéroport de Beauvais-Tillé ? Si non, pourquoi avoir pris la décision d'implanter une station de mesure ?

La surveillance de la qualité de l'air est une volonté de la SAGEB d'informer en totale transparence les riverains de l'aéroport et elle n'est pas liée à une quelconque réglementation.

Pourquoi avoir choisi Atmo Picardie en tant que prestataire pour la réalisation de cette surveillance ?

Le statut d'association agréée par le ministère de l'Environnement et le fait d'intégrer le réseau national de la qualité de l'air était une garantie de confiance, tant pour l'exploitant que pour les riverains et autres acteurs de la plateforme.

Lors de la discussion pour l'implantation, avez-vous été satisfait des conseils d'Atmo Picardie ?

Tout à fait, l'expertise des techniciens a été déterminante pour la pertinence du lieu d'implantation de notre station.

A ce jour, après 18 mois de fonctionnement de la station, êtes-vous satisfait de la prestation d'Atmo Picardie ?

La régularité, le suivi, la rapidité d'intervention sont effectivement très appréciables au même titre que la qualité d'expertise. Les petits incidents de transmission d'information sont très vite corrigés.

Comment utilisez-vous les données fournies par Atmo Picardie ?

Quotidiennement via notre site internet www.aeroportbeauvais.com pour diffuser les taux mesurés pour les PM10, NO2 et SO2. Sur la même page apparaissent les graphiques mensuels.

Trimestriellement via la Lettre de l'environnement de l'aéroport de Beauvais-Tillé.

Annuellement, diffusion du rapport de mesure de la qualité de l'air. Ponctuellement, les résultats des mesures sont communiqués lors de réunions internes ou publiques.

Cette station de mesure de la qualité de l'air a-t-elle répondu à vos besoins ?

Jusqu'alors nos exigences ont été satisfaites, l'avenir sera porteur de nouvelles demandes en termes de polluants étudiés. La station fixe de mesure de la qualité de l'air extérieur est incontournable mais peut être complétée pour d'autres domaines.

En tant qu'Établissement Recevant du Public (ERP), avez-vous déjà envisagé des études de l'air intérieur ?

Cet élément fait partie des axes de prospective à moyen ou long terme.

Et si vous deviez faire une étude dans l'aéroport, feriez-vous appel à Atmo Picardie ?

Bien sûr mais nous sommes obligés de faire une mise en concurrence.”



Station de surveillance de la SAGEB



- A la demande de la société Saint Gobain Emballage, notre association réalise sur la commune de Crouy (02) des prélèvements de plomb atmosphérique destinés à évaluer l'impact des émissions de l'usine de Vauxrot.

- Le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise (SMVO) a créé et exploite un centre de traitement de déchets ménagers sur la commune de Villers-

Saint-Paul. Celle-ci a tenu à surveiller la qualité de l'air ambiant dans la zone d'impact de l'unité de valorisation énergétique.

Depuis le 1^{er} janvier 2006, le SMVO a répercuté cette obligation à la société Esiane. Cette surveillance ne pouvant être réalisée par un organisme agréé par le ministère chargé de l'Environnement, elle a été confiée à notre association.

Dans ce cadre, nous mesurons les concentrations en NO_x, SO₂ et PM dans l'air ambiant sur la commune de Rieux.

- La Société de Produits Chimiques d'Harbonnières a commandé à l'association une campagne de mesures, afin de suivre les concentrations en mercure total à proximité du site industriel. ■

Entretien avec Virginie DIJOUX, Animatrice Environnement à l'Usine SGD de Mers-les-Bains & Nérine DALLE-MULLE, Ingénieur Environnement Groupe SGD



Pouvez-vous nous décrire brièvement votre entreprise et vos activités ?

« Depuis 2007, nous faisons partie du groupe SGD et notre activité est la fabrication de flacons en verre dédiés à la parfumerie et à la pharmacie. L'usine de Mers-les-Bains regroupe 5 fours verriers et produit 600 millions de flacons, soit 50 000 tonnes de verre.

Vous êtes membre actif du Conseil d'Administration d'Atmo Picardie, pourquoi cette implication ?

En tant qu'industriel, nous nous soucions de notre impact environnemental et nos objectifs sont de nous améliorer en réduisant nos émissions. L'implication au sein d'Atmo Picardie est aussi un moyen pour nous de soutenir les associations qui œuvrent pour l'amélioration de notre environnement.

Pourquoi avoir choisi de soutenir financièrement les activités d'Atmo Picardie notamment en reversant une part de votre TGAP ? Est-ce plutôt un soutien local et/ou environnemental ?

Le site est classé SEVESO Seuil Bas et est soumis à la Taxe Générale des Activités Polluantes (TGAP). Pour payer cette cotisation, nous avons choisi de verser un don à une association telle qu'Atmo Picardie afin de l'aider, par le biais de nos obligations, à développer davantage la surveillance de l'air.

Pensez-vous que le plafond de dons déductibles de la TGAP devrait être augmenté ?

Les plafonds de dons déductibles ne semblent pas très justifiés et pourraient être augmentés au vu des besoins financiers des associations de surveillance de l'air, bien que nous ne soyons pas concernés par ceux-ci.

Estimez-vous nécessaires et indispensables les activités d'Atmo Picardie ?

Les activités d'Atmo Picardie sont nécessaires à la connaissance de la pollution atmosphérique dans notre région et dans nos villes et villages. Aujourd'hui, les industriels connaissent leurs émissions et les activités d'Atmo Picardie permettent d'avoir une appréciation plus globale de la pollution atmosphérique qui concerne chacun de nous (incluant l'impact des transports, les émissions de chaque citoyen, celles des activités primaires, secondaires, tertiaires). L'existence d'une telle association permet aussi des études transverses sur des préoccupations nationales majeures.

Avez-vous déjà fait appel au service Etudes d'Atmo Picardie, afin de résoudre une problématique particulière à votre site ?

Si oui, pourquoi ?

Non.

Connaissez-vous les capacités d'Etudes en air intérieur, air ambiant, modélisation, etc. d'Atmo Picardie ?

Oui."



Vue aérienne du site de Mers-les-Bains (80)



Atmo Picardie et les collectivités locales

Atmo Picardie collabore depuis de nombreuses années avec des collectivités locales picardes (Conseil régional de Picardie, Conseils généraux et agglomérations).

Etudes de qualité de l'air extérieur

- Dans les villes ou agglomérations de plus de 10 000 habitants, notre structure propose des mesures de polluants réglementaires tels que les **NOx, SO2, O3, CO et PM** avec le véhicule laboratoire. En 2012 ces campagnes auront lieu à Laon (02), Mers-les-Bains (80) et Mogneville (60). Les mesures s'effectuent sur 4 périodes de 2 à 3 semaines chacune.



Campagne de mesure de benzène

- L'association peut également participer à des études spécifiques, telles que la mise en place d'un **Réseau de Veille Olfactive**. Un projet s'est mené sur Amiens Métropole en partenariat avec les industriels potentiellement émetteurs d'odeurs en 2007 et 2008. La 1^{ère} phase a été le recrutement et la formation de bénévoles, puis une année de veille olfactive a été organisée.

- Dans le cadre de la mise en place de son Agenda 21, Amiens Métropole nous a sollicités pour effectuer un bilan de la Qualité de l'Air grâce aux



Mesure des chloramines en piscine

bio-indicateurs; une étude a été menée entre 2004 et 2007 sur tout son territoire avec l'étude des lichens.

- Dans le cadre de son Plan de Déplacement Urbain (PDU), Amiens Métropole a également souhaité évaluer l'état de la qualité de l'air sur son territoire avant la mise en œuvre de travaux et de modification de la circulation; l'association a proposé et mis en place **2 campagnes de mesure du benzène**, polluant principalement émis par le trafic automobile.

- La ville de Beauvais a souhaité effectuer une **phase de diagnostic** avant la mise en place de la chaufferie bois; pour cela nous avons réalisé une campagne de mesures avec le véhicule laboratoire et des mesures de HAP.

- Dans le cadre du projet Ecophyto 2018, le CRP, la DREAL et la DRAF ont conventionné Atmo Picardie pour la **mesure des phytosanitaires sur le territoire picard**.

Etudes de qualité de l'air intérieur

- **Mesures dans les piscines**: par exemple des mesures de tri-halométhane (THM) dans les deux piscines municipales de Saint-Quentin et des mesures

de chloramines à Villers-Cotterêts et Amiens Métropole.

- A la demande du Conseil régional de Picardie, mise en place d'une **campagne de mesure du perchloroéthylène** dans une quinzaine de pressings de la région.

- Campagne de **mesure nationale de l'air intérieur dans les crèches, écoles maternelles et élémentaires**: mesures de benzène et de formaldéhyde, ainsi que le confinement, dans 12 établissements picards (Abbeville, Chauny, Tergnier, Breteuil, etc.).

Actions de sensibilisation

Notre service communication propose des animations en classe sur la qualité de l'air extérieur et intérieur, un parcours découverte de la qualité de l'air à Amiens, participe aux Semaines Régionales de l'Environnement, au Printemps de l'Industrie, à la semaine du Développement Durable...

Nous mettons également à disposition divers outils de communication: expositions, mallettes pédagogiques, etc. ■

Retrouvez toutes les informations sur les études menées et les actions de communication sur:

www.atmo-picardie.com



Parcours découverte de la qualité de l'air



Le témoignage d'un partenaire

Entretien avec Monsieur Cosserat, Conseiller municipal d'Amiens, Conseiller délégué dans le cadre du développement durable d'Amiens Métropole

Monsieur Cosserat est un administrateur d'Atmo Picardie



“De nombreux contacts existent entre les services d'Amiens Métropole et Atmo Picardie autour de problématiques spécifiques à la qualité de l'air; ainsi **le soutien financier** d'Amiens Métropole aux activités de notre association est naturel, car toutes les connaissances précises, qu'Atmo Picardie apporte, sont très utiles et indispensables pour prendre de bonnes décisions au bon moment afin d'éviter des conséquences désastreuses.

Pour Amiens Métropole, il est très important de **pouvoir alerter “quasi en temps réel”** les services communaux concernés en cas d'alerte à la pollution atmosphérique, comme cela s'est produit début février avec plusieurs pics de poussières (ou particules en suspension).

Les **données de la qualité de l'air sont un outil d'information, de communication mais également une aide à la décision pour Amiens Métropole.** Cela permet aussi la mise en place de moyens d'éducation comme la création d'un sentier pollinier, au niveau de l'étang Saint-Pierre, qui a permis un partenariat avec un lycée professionnel et la création de panneaux expliquant et montrant les différents pollens et leur pouvoir allergisant.

Amiens Métropole mobilise les différentes compétences d'Atmo Picardie lors de problématiques spécifiques et il est arrivé que des spécialistes d'Atmo Picardie soient consultés lors de problèmes de qualité de l'air intérieur dus aux moisissures.

Pour l'année 2012, Amiens Métropole et Atmo Picardie n'ont pas de projets d'étude en commun, ce qui n'exclut pas d'avoir de **nouveaux projets en 2013**; actuellement Amiens Métropole se penche sur les résultats des études des années précédentes, afin d'améliorer la qualité de l'air en modifiant certaines habitudes.

En effet, en participant à la **campagne nationale de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les crèches et les**

écoles, qui était un vrai engagement de la part d'Amiens Métropole souhaitant pouvoir répondre aux interrogations des parents, des décisions ont été prises comme la modification de la procédure d'achat notamment pour les produits d'entretien.

Cette étude a également permis de nombreux échanges d'informations avec les parents et un travail sur les postes des employés des collectivités dans le cadre du document unique (document imposé à tout employeur par le code du travail, concernant l'évaluation des risques).

Ces campagnes de mesure de la qualité de l'air intérieur ont un intérêt croissant pour Amiens Métropole et Atmo Picardie, car il y a actuellement un réel problème de cohérence sur le sujet très préoccupant de l'isolation thermique; nous cherchons à ce jour à rendre nos logements étanches, ce qui à terme pourrait poser un problème de santé public dû au manque de renouvellement de l'air.

Amiens Métropole soutient de nombreux projets de sensibilisation des jeunes au développement durable, et avec Atmo Picardie, il est important que les enfants puissent continuer à découvrir et être sensibilisés à la qualité de l'air qui les entoure afin de la préserver.”



Capteurs dans une crèche amiénoise

1^{ère} Journée d'échanges Air-Climat-Santé

Du global au local

le jeudi 29 mars 2012 de 8 h 45 à 12 h 30
 Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Somme
 Rue de l'Île Mystérieuse à Boves (80)

8 h 45 Accueil

9 h 20 Ouverture par Eric MONTES, Président d'Atmo Picardie

9 h 30 Introduction de Laurence ROSSIGNOL

Sénatrice de l'Oise. Vice-présidente de la commission du développement durable, des infrastructures, de l'équipement et de l'aménagement du territoire et présidente du groupe de travail sur les négociations internationales Climat - Environnement.



- ▣ **Quelle suite au sommet climatique de Durban 2011 ?**

9 h 50 Communication de Frédéric BOUVIER

Directeur du Laboratoire Central de Surveillance de la Qualité de l'Air (LSCQA)



- ▣ **Quelles perspectives au-delà du Grenelle 2 en France et en Europe ?**

10 h 10 Pause

10 h 30 Ateliers

- ▣ **Atelier industriels - Une taxe sur la qualité de l'air (TGAP) : pour qui ? pourquoi ?**
- ▣ **Atelier collectivités locales - Surveillance de la qualité de l'air : quels enjeux pour les collectivités ?**

12 h 00 Communication de François VEILLERETTE

François Veillerette, vice-président "Environnement, alimentation, santé" - Conseil régional de Picardie. Chargé de la mise en œuvre de la politique environnement-santé de la Région Picardie.



- ▣ **Le plan environnement - santé de la région Picardie**

12 h 30 Buffet déjeunatoire

Cette action bénéficie du soutien financier du Conseil régional de Picardie et de l'ADEME dans le cadre du FREME (Fonds Régional pour l'Environnement et la Maîtrise de l'Énergie)

